

d'abord, nous devrions étudier nos objectifs de défense et les formuler clairement. Ensuite, il faudrait rendre disponibles tous les renseignements concernant le côté militaire du programme. Enfin, il y aurait lieu de porter notre attention beaucoup plus que nous ne l'avons fait jusqu'ici sur l'aide économique qui est tellement importante pour la paix et le bien-être de l'humanité.

L'hon. L. B. Pearson (secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je partage au moins une des opinions émises par l'honorable préopinant, savoir, que j'ai besoin d'énergie. En effet, j'en aurai besoin et la Chambre aussi probablement, parce que je me propose de consacrer une bonne partie de l'après-midi à répondre, si j'en ai le temps, au plus grand nombre possible de questions soulevées au cours du débat. J'aborderai ensuite la motion dont la Chambre est saisie, motion que l'honorable préopinant a expliquée de nouveau.

En abordant les questions soulevées à la Chambre au cours de la discussion et au sujet desquelles les députés ont réclamé des renseignements de la part du Gouvernement tout en formulant des commentaires sur la ligne de conduite du Gouvernement, j'aimerais d'abord parler des affaires relatives à l'extrême Orient. On y a consacré une bonne partie du débat. Durant son intéressant discours, l'honorable représentant de Vancouver-Quadra (M. Green) s'est plaint de la façon désinvolte dont j'ai traité certaines de ces questions, disant que je m'étais contenté, pour m'exprimer comme lui, d'entamer à ce sujet une discussion d'écolier avec l'honorable député de Peel (M. Graydon).

M. Green: A l'égard de Formose.

L'hon. M. Pearson: Oui, sur Formose. L'honorable député de Peel s'est plaint de ce que j'essayais de l'entraîner dans une discussion théorique sur la question. S'il y a une question qui est loin d'être théorique, c'est bien la situation en extrême Orient, surtout en Corée et à Formose. Le sujet est tellement peu théorique que l'honorable représentant de Rosetown-Biggan (M. Coldwell), abordant la question des affaires de l'extrême Orient, a admis qu'il est dangereux d'en parler. C'est effectivement vrai. C'est également un sujet délicat et peu facile.

On a parlé à plusieurs reprises de Formose. A ce sujet, je me suis enquis,—je ne l'ai pas fait pour les offenser, mais pour me renseigner, tout comme on m'avait demandé des renseignements à moi,—de la politique des partis de l'opposition en ce qui concerne les questions de Formose et de l'extrême Orient. J'ai dit par exemple que je ne savais pas

au juste quelle est, à cet égard, l'attitude du parti conservateur progressiste. Ce parti a déclaré par la voix de ses porte-parole qu'il ne permettrait pas que Formose tombe aux mains des communistes; quand j'ai entendu cette déclaration répétée plus d'une fois, je me suis demandé ce qu'elle voulait dire. Signifiait-elle que nous devrions employer la force pour empêcher que Formose ne tombe aux mains des communistes? Proposait-on que les Nations Unies recourent à la force à cette fin, ce qui est évidemment impossible? Ou recommandait-on que le Canada et les États-Unis emploient la force à cette même fin. Je ne me suis pas aventuré jusque-là. On a prétendu que mon erreur dans mon discours sur le sujet venait de ce que j'avais laissé la question de Formose en suspens; je soutiens pour ma part que c'est exactement ce qu'il faut faire en ce moment.

En ce moment, les Nations Unies se sont engagées à essayer au moins de faire la paix avec la Chine communiste en ce qui concerne la Corée. Les pourparlers de paix en sont à leurs premiers stades, c'est-à-dire au stade des négociations d'armistice. Voilà ce que nous essayons de faire. Si nous réussissons à franchir ce premier pas, nous nous sommes engagés à discuter les autres questions d'extrême Orient. Nous avons pris cet engagement aux Nations Unies. Devons-nous maintenant dire que jamais nous ne permettrons le retour de Formose à Pékin à moins que les Chinois ne se débarrassent de leur gouvernement actuel? Faut-il que nous disions cela, surtout après avoir souscrit à des accords internationaux en vertu desquels nous avons reconnu que Formose faisait partie de la Chine et après avoir admis que la souveraineté, en ce qui la concerne, réside actuellement en Chine, légalement? Ce serait là une diplomatie sans souplesse, une diplomatie qui déboucherait sur une impasse et qu'il ne serait pas sage d'adopter en ce moment. Supposons que nous ayons suivi la même tactique il y a trois ou quatre ans en ce qui concerne la Yougoslavie. Nous paraîtrions assez ridicules aujourd'hui. Parlant de cette question, notre collègue de Peel (M. Graydon) disait, ainsi qu'en fait foi la page 717 du hansard du 21 mars:

De la manière que j'envisage actuellement les choses, ni notre Gouvernement, ni tout autre d'ailleurs, ne peut faire plus qu'énoncer au jour le jour sa politique au sujet de Formose et de la Chine communiste, en extrême Orient.

Pour moi, il me semble que c'est peut-être pousser un peu loin la poursuite de la liberté d'action; mais si cela a un sens quelconque (et je suis persuadé que c'est ici le cas) ce n'est certes pas le sens que le député de Vancouver-Quadra (M. Green) veut